

que et de gestion.

Les préoccupations qui ont amené le Gouvernement à proposer la formation d'une compagnie pétrolière nationale concernent l'avenir beaucoup plus que le passé. Ces préoccupations se rapportent à l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel.

Le Gouvernement n'a pas la certitude que l'on pourra compter sur le secteur privé pour mobiliser les capitaux énormes qui seront nécessaires pour assurer une production d'énergie en accord avec les besoins à très long terme des Canadiens. Il ne peut avoir, non plus, la certitude que, confrontée avec les possibilités d'investissements et le potentiel géologique prometteurs qu'on trouve à l'étranger, l'industrie pétrolière privée pourra, au cours des prochaines décennies, concentrer sur nos propres secteurs de développement pétrolier tout l'effort qu'exigent nos besoins.

Il y a d'autres incertitudes aussi, en ce qui concerne les accords relatifs à l'importation du pétrole dont nous avons besoin pour les consommateurs de l'Est du pays. Les ressources pétrolières des pays exportateurs d'outre-mer sont en voie de passer rapidement sous le contrôle absolu de compagnies étatisées et pétrolières d'État. Ainsi que je l'explique avec plus de détail dans la suite de cet exposé, la situation pourrait évoluer de telle sorte qu'il serait plus avantageux, pour nos importations de pétrole, d'avoir recours à une société nationale canadienne plutôt qu'aux compagnies privées qui nous ont offert leurs services jusqu'à présent dans ce domaine.

Les raisons impérieuses qui nous poussent à créer une compagnie pétrolière nationale dérivent donc, tout d'abord, du principe de la sécurité d'approvisionnement -- qu'il s'agisse de nos propres ressources ou peut-être même de celles de l'étranger. Outre qu'elle fournira un nouveau pôle d'attraction pour mobiliser les capitaux et les compétences au service de la mise en valeur des ressources dont nous avons besoin, la compagnie apportera aux Canadiens, dans le secteur pétrolier, ce bénéfice social que constituent la fierté, la satisfaction et l'assurance d'être propriétaires d'une partie de cette industrie canadienne d'une importance vitale. J'ai la ferme conviction que la majorité des Canadiens souhaitent être présents, de cette façon, dans l'industrie et que le Canada y participe plus largement.

Au fur et à mesure des développements de l'entreprise, nous pourrons, avec quelque raison espérer en tirer certains bénéfices additionnels. Nous aurons accès à des connaissances et à une prise de conscience qui, simplement, ne peuvent être acquises par d'autres moyens. Cette prise de conscience comprendra l'expérience directe des effets des